

Bretagne, Ille-et-Vilaine
Redon
10 rue du lycée

Lycée et lycée professionnel Beaumont, 10 rue du lycée (Redon)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA35132116

Date de l'enquête initiale : 2018

Date(s) de rédaction : 2018

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire du patrimoine des lycées de Bretagne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lycée

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales :

Historique

Construire un nouvel établissement à Redon

Un établissement secondaire devenu trop petit est à l'origine du lycée Beaumont de Redon, comme c'est souvent le cas pour les lycées construits dans les années 1960. La croissance des effectifs scolaires et l'emplacement de l'ancienne École Primaire Supérieure du quai Jean Bart, devenue collège classique et moderne, avec centre d'apprentissage annexé, ne permettaient plus d'agrandissement sur place. La section permanente du comité départemental des constructions scolaires, réunie le 20 février 1961, précise que le nouvel établissement est destiné *"à recevoir la totalité des élèves du 2e degré de l'enseignement secondaire (internes et externes) notamment, ainsi que les élèves des sections techniques. A noter que les locaux actuels du collège absorbent des effectifs supérieurs à la normale et en constante progression. L'extension du collège est indispensable et la municipalité a été invitée à rechercher les solutions les moins onéreuses et les plus fonctionnelles."*

La topographie du terrain fait débat

Pour construire un nouveau lycée, il faut tout d'abord disposer d'un terrain suffisamment grand. Par délibération du 22 juin 1960, le conseil municipal décide donc *"l'achat d'une parcelle de 38 157 m², appartenant aux époux Hurtel, (...), terrain destiné à la construction d'une annexe du collège national.(...) Les propriétaires ont signé, le 5 septembre 1960, une promesse de vente de 190 785 NF"*.

En juin 1960, la section permanente du comité départemental des constructions scolaires examine le sujet car l'inspecteur d'académie avait auparavant *"fait part d'un certain nombre d'observations touchant à la fois le périmètre irrégulier du terrain et la dénivellation sensible qui le caractérise"*. Il y a donc matière à débattre. Chacun des membres de la section est donc amené à donner son avis. Un regard souvent déterminé par la fonction qu'il exerce.

Le chef de service départemental de la Jeunesse et des Sports est le plus circonspect à cause des contraintes topographiques et de l'ambition élevée du programme sportif. L'Ingénieur en chef, directeur départemental des services agricoles, souligne qu'un *"avis favorable ne peut être donné que si M. Boucaud (le locataire exploitant) reçoit une indemnité suffisante pour lui permettre de reprendre une activité agricole correspondant à celle dont il a été évincé, ou s'il est trouvé un moyen de reclassement dans une autre profession, convenant à ses aptitudes et à ses besoins"*. Les autres membres du comité manifestent plus d'allant : le directeur départemental de la Construction se satisfait de la situation du terrain dans une zone réservée pour le service public ; l'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées estime que *"les inconvénients inhérents à la topographie du terrain Hurtel ne sont pas insurmontables et leur répercussions sur le plan financier ne sont pas de nature, compte tenu de la situation et de l'exposition exceptionnelle dudit terrain, à en écarter l'acquisition"* ;

le Directeur départemental des Domaines, rapporteur, constate que le prix correspond à l'évaluation de ses services. In fine, l'Inspecteur d'Académie, *"à la lumière des précisions apportées"*, donne un avis favorable à l'acquisition du terrain, précisant néanmoins que son agrandissement s'impose car *"Le ministère de l'Éducation nationale envisage l'édification d'une véritable cité scolaire à Redon qui comprendrait, outre le lycée technique prévu, un lycée classique"*. Ce qui, selon le Directeur départemental de la Construction, ne devrait pas poser de problème puisque *"la réserve pour service public au plan d'urbanisme mesure 5 hectares et 1/2"*.

Jean Monge et René Guichebaron, architectes

Le ministère attribue le chantier à *"l'équipe n°32 : Jean Monge et Rogatien de Cidrac, architectes"*. C'est le premier, architecte en chef des Bâtiments civils et Palais nationaux, avec son confrère René Guichebaron, architecte de la ville de Redon, qui signent les plans en 1963 et 1964. Ils ont dû adapter les plans types à la déclivité du terrain. R. Guichebaron avait été, après-guerre, l'auteur des plans d'agrandissement de l'École Primaire Supérieure.

Le collège moderne devient lycée en 1964. L'établissement s'installe à Beaumont en 1966 en même temps que le lycée professionnel. Ce dernier est issu du centre d'apprentissage annexé au collège moderne, créé en 1946, devenu collège d'enseignement technique en 1958. Un collège jouxte l'établissement.

Les principales évolutions du bâti des années 1960 ont consisté en la construction, au début des années 2000, d'un nouveau bâtiment administratif et d'un externat. Certaines des façades ont été restructurées et isolées.

Le lycée aujourd'hui

La cité scolaire, située aux confins de trois départements, a recruté jusqu'à 2500 élèves dans les années 1980. La construction successive de deux lycées dans le Morbihan (Questembert) et en Ile-et-Vilaine (Bain-de-Bretagne) a conduit à la diminution des effectifs. En 2018-2019, les effectifs sont de 861 élèves pour le lycée et 333 pour le lycée professionnel, soit un total de 1194 élèves dont 96 internes.

Sur le plan pédagogique, les formations professionnelles sont historiquement liées à des activités industrielles locales qui ont compté (construction mécanique Garnier, confection vestimentaire Dubois). Aujourd'hui, elles s'exercent dans les domaines de la maintenance industrielle, de la menuiserie, des milieux familiaux, de la gestion... (bacs pro et CAP).

Le lycée forme parallèlement aux baccalauréats généraux, à différents bacs technologiques et à des BTS. Il prépare aussi aux concours des écoles paramédicales.

Il est labellisé lycée des métiers des services, de l'industrie et de l'habitat.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle (), 1er quart 21e siècle ()

Dates : 1960 (daté par source), 1963 (daté par source), 1964 (daté par source), 2002 (daté par source), 2008 (daté par source), 2011 (daté par source), 1966 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre : Jean Monge (architecte, attribution par source), René Guichebaron (architecte, attribution par source), Michel Hay (architecte, attribution par source), Patrice Leray (architecte, attribution par source), Françoise Berthelot (architecte, attribution par source)

Description

Contexte paysager

La cité scolaire est implantée sur un campus de 8 hectares, en pente, qui est un véritable parc paysager où sont présents de nombreux arbres d'essences variées. La liste des arbres plantés à l'origine figure sur un devis descriptif conservé aux Archives départementales d'Ile-et-Vilaine (152 W 171).

Contexte urbain

Le lycée est situé sur le promontoire où fut fondé par Conwoïon, en 832, le célèbre monastère de Redon. Il est bordé, au nord, par l'avenue de Beaumont. Il prend place dans un paysage urbain peu dense, à dominante de maisons d'habitation individuelle, construites sur de grandes parcelles. Il est proche d'un parc urbain qui renforce le caractère boisé et naturel de cet environnement. Légèrement excentré, il est cependant très facilement accessible depuis la gare (10 minutes à pied).

Parties constitutives

Externats ; internats ; ateliers ; administration ; gymnase et dojo (ancienne piscine) ; restauration ; infirmerie (aujourd'hui GRETA) ; transformateur...

Un axe central structure le "cœur" du lycée, dont le plan articule les fonctions en trois ensembles distincts

A Beaumont, tout est très grand : la parcelle, les externats, les ateliers, l'ancienne infirmerie, la restauration, la plaine des sports et même... les arbres.

Le plan masse a une structure très cohérente et élaborée. Il est adapté à la forme longiligne de la parcelle, qui s'étire sur 600 mètres, d'ouest en est, dans le sens opposé à la pente.

Trois grands ensembles se succèdent d'ouest en est :

- la partie ouest est occupée par une plaine des sports, un dojo municipal (ancienne piscine) et deux gymnases ;
- au centre, le "cœur" du lycée regroupe, autour d'un mail en escalier, l'administration et les bâtiments nécessaires à l'enseignement : externats et ateliers ;
- à l'est, entre les externats et le collège, sont implantés les services communs aux trois établissements (lycée, lycée professionnel et collège) : la restauration, les internats (l'un d'eux, le bâtiment F, a été restructuré en externat) et l'ancienne infirmerie, aujourd'hui occupée par le GRETA.

Une architecture typique des constructions industrialisées.

Les internats et externats originels sont construits dans le respect des normes de l'Éducation nationale, selon le procédé de construction "Gilbert Coutant". Ce sont des barres de plan rectangulaire, r+2 ou r+3, à structure de poteaux et poutres en béton armé. Ils sont couverts de toits terrasse. Les façades reproduisent la trame de 1,75 m autant de fois que nécessaire pour respecter le programme. Les panneaux préfabriqués en ciment qui les parent sont recouverts de petits carreaux de grès de différents tons de bleu. Les pignons sont quant à eux parés de granite (à l'exception des pignons ouest des internats d'origine (G et F), traitées comme les façades). Les étages sont desservis par des couloirs centraux et des escaliers rampe sur rampe placés à chaque extrémité.

Les ateliers, sous 5 rangées de sheds, sont dissimulés, sur leurs côtés sud-ouest et sud-est, derrière deux étages de salles de classe à toiture-terrasse, dont les façades reprennent le vocabulaire des autres externats. Le retour d'angle sur la façade sud-est est traitée à la manière d'un pignon (parement de granite). Les salles sont desservies par des couloirs latéraux positionnés entre elles et les ateliers.

Le grand bâtiment de plan carré, de près de 50 m de côté, qui héberge les services de restauration, se déploie sur deux niveaux, le premier étant semi-enterré, pour s'intégrer à la pente. L'étage reçoit les cuisines et les selfs, placés dans la partie nord du bâtiment et en son centre. Avec un tel plan, la question de la lumière est essentielle. Les cuisines bénéficient d'un éclairage naturel zénithal, grâce à des dômes translucides et à un lanterneau. Les salles de restaurant sont réparties sur les trois côtés, est, sud et ouest. Elles sont entièrement vitrées et, par ailleurs, bordées d'un balcon continu.

Œuvres du 1% artistique

Deux œuvres ont été créées au titre du 1% artistique :

- une statue en bronze du sculpteur cubain d'Augustin Cardenas, véritable marqueur de l'entrée du lycée au milieu du mail central.
- une installation sur structure métallique, devant l'administration du lycée. De cette sculpture de Robert Juvin, artiste natif de Redon, il ne reste que la structure. Les éléments qui y étaient accrochés ont disparu.

Collections pédagogiques

Il existe des collections pédagogiques conservées dans le laboratoire de sciences naturelles (animaux naturalisés, insectes...) et dans une vitrine dans la salle du conseil d'administration (sciences physiques). La plupart des collections de sciences physiques ont disparu suite à la restructuration de l'externat scientifique (suppression d'un laboratoire au profit de salles de classe).

Évolution du bâti : ajout de nouveaux bâtiments et restructurations.

Jean Monge, architecte des Bâtiments civils et Palais nationaux, Rogatien de Cidracs (architecte en chef, dont le nom apparaît sur les devis mais pas sur les plans) et René Guichebaron (architecte de la ville de Redon) sont les auteurs du plan masse, et des bâtiments du programme d'origine décrit ci-dessus (plans du 5/4/1964) qui a connu des restructurations et adjonctions depuis les années 2000.

Michel Hay a donné les plans des restructurations de 2002 et 2011 : construction des bâtiments B et N (nouvelle administration, nouveaux logements), de l'externat E', du mail. On lui doit aussi la restructuration des façades de l'externat C (2002) et la restructuration thermique de l'externat D (PC : 2011).

Patrice Leray et Françoise Berthelot (Agence B+L) sont les auteurs de la restructuration du gymnase (PC 2008)

Certains bâtiments (atelier industriel, externat F, internat, restauration) n'ont pas encore été restructurés mais ont pu changer d'affectation (le bâtiment F était, à l'origine, un internat).

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : béton, béton armé ; béton, béton précontraint

Matériau(x) de couverture : zinc en couverture, bitume, ciment amianté en couverture

Typologies et état de conservation

État de conservation : restauré, remanié

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la région (Code : 0350022J)

Présentation

Le lycée Beaumont est l'héritier de l'école primaire supérieure de Redon, dont les bâtiments, construits en 1905, abritent aujourd'hui un établissement régional d'enseignement adapté. Cet ensemble est une véritable cité scolaire qui accueille un lycée, un lycée professionnel et un collège. Ces établissements partagent les mêmes services communs et les **équipements sportifs**.

Construit dans les années 1960 sur les plans des architectes Jean Monge, architecte en chef des Bâtiments civils et Palais nationaux, et René Guichebaron, ce lycée est typique des constructions industrialisées des "trente glorieuses", celle des

"barres" à toiture-terrasse. Les normes strictes de l'Éducation nationale n'ont cependant pas empêché les architectes d'apporter leur touche propre. Leur créativité s'exprime en premier lieu dans l'organisation du plan d'ensemble et dans l'adaptation du bâti à un terrain dont la topographie est complexe. Elle s'est encore exercée, par exemple, pour les façades latérales des internats, le plan et la taille du restaurant scolaire ou de l'ancienne infirmerie.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Archives départementales d'Ile-et-Vilaine : 5w35 ; 152 W 171 ; 152W172 ; 152W173**
Archives départementales d'Ile-et-Vilaine, 5w35 ; 152X172 ; 152W173.
Archives départementales d'Ile-et-Vilaine : 5w35 ; 152W171 ; 152W172 ; 152W173

Bibliographie

- **Dictionnaire des lycées publics de Bretagne. Geriadur liseoù publik Breizh. Histoire, culture, patrimoine**
BRANCHEREAU, Jean-Pierre, CROIX, Alain, GUYVARC'H, Didier, PANFILI, Didier. *Dictionnaire des lycées publics de Bretagne. Geriadur liseoù publik Breizh. Histoire, culture, patrimoine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, 656 p.

Annexe 1

Ateliers-étage 1_ AD35_152W173

[Lien PDF](#)

Annexe 2

Classes spécialisées bât D-étage 1_ AD35_152W173

[Lien PDF](#)

Annexe 3

Internat de garçons 1-2-3e étages_ AD35_152W172

[Lien PDF](#)

Annexe 4

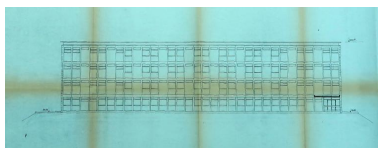
Internat de garçons RDC_ AD35_152W172

[Lien PDF](#)

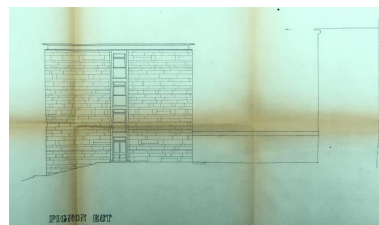
Illustrations



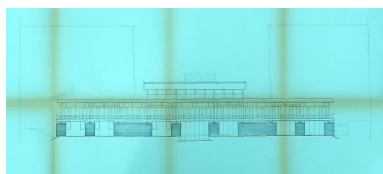
Perspective générale, J. Monge et R. Guichebaron, architectes, 1964.
Dess. Jean Monge, Dess.
René Guichebaron,
Autr. Thierry Goyet
IVR53_20193505606A0



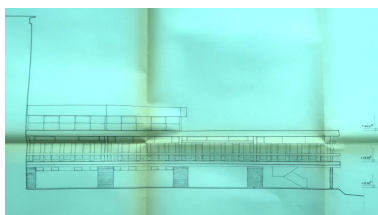
Internat de garçons, élévation de la façade sud, : Monge [J.], Guichebaron [R.] architectes, 1964.
Dess. Jean Monge, Dess.
René Guichebaron,
Autr. Thierry Goyet
IVR53_20193505601A0



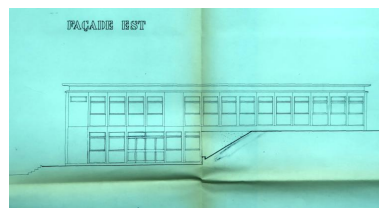
Élévation du pignon est d'un externat (ici bâtiment H), Monge [J.], Guichebaron [R.], architectes, 1964.
Dess. Jean Monge, Dess.
René Guichebaron,
Autr. Thierry Goyet



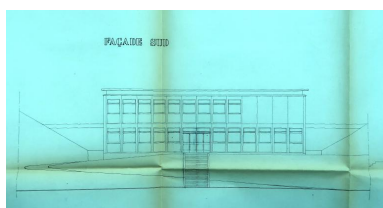
Restaurant, élévation de la
 façade sud, J. Monge et R.
 Guichebaron, architectes, 1964.
 Dess. Jean Monge, Dess.
 René Guichebaron,
 Autr. Thierry Goyet
 IVR53_20193505602A0



Restaurant, élévation de la
 façade ouest, J. Monge et R.
 Guichebaron, architectes, 1964.
 Dess. Jean Monge, Dess.
 René Guichebaron,
 Autr. Thierry Goyet
 IVR53_20193505603A0



IVR53_20193505600A0
 Infirmerie, élévation de la
 façade est, J. Monge et R.
 Guichebaron, architectes, 1964.
 Dess. Jean Monge, Dess.
 René Guichebaron,
 Autr. Thierry Goyet
 IVR53_20193505605A0



Élévation de l'infirmerie,
 façade sud, J. Monge et R.
 Guichebaron, architectes, 1964.
 Dess. Jean Monge, Dess.
 René Guichebaron,
 Autr. Thierry Goyet
 IVR53_20193505604A0



Vue aérienne du lycée. Au centre,
 le restaurant scolaire et l'externat F.
 A droite, le collège et l'internat (G).
 A l'arrière plan, les autres bâtiments
 du lycée et le plateau sportif.
 Phot. Panoramic Bretagne
 IVR53_20183506343NUCA



Vue d'ensemble prise depuis l'entrée
 du lycée. L'axe autour duquel
 s'articulent les bâtiments qui servent
 à enseignement et l'accueil du
 lycée est marqué par la présence
 de la statue d'Augustin Cardenas.
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20193505612NUCA



Vue de l'axe "central", prise du nord
 vers le sud, depuis le toit du bâtiment
 D. A gauche, l'externat C, à droite, la
 toiture du bâtiment E' et les ateliers.
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20193505617NUCA



Vue d'ensemble depuis
 le toit de l'externat D : de
 gauche à droite : l'externat C,
 l'externat E' et les ateliers (E).
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20183506349NUCA



Externat D, façade sud.
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20183506346NUCA



L'axe "central", à gauche les ateliers
 et l'externat E', à droite, le pignon
 paré de granite de l'externat C, au
 fond de la perspective, l'externat D.



Le pignon sud du bâtiment
 C, l'administration et l'œuvre
 du 1% artistique du sculpteur
 cubain Augustin Cardenas.
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20183506347NUCA



Façade sud-est du bâtiment C
 (externat) et son escalier extérieur.
 A l'arrière plan, le pignon nord-
 est du bâtiment B (logements).

Phot. Thierry Goyet
IVR53_20183506344NUCA



Façade du bâtiment D (externat),
vue partielle des atelier (E) et
à l'arrière façade du bâtiment
C. Vue prise du plateau sportif.

Phot. Thierry Goyet
IVR53_20193505611NUCA



Façade sud-ouest du bâtiment
D (externat) et ses adjonctions :
isolation, panneaux solaires - brise-
soleils et escalier-ascenseur, relié
au bâtiment par des passerelles.

Phot. Thierry Goyet
IVR53_20193505615NUCA

Phot. Thierry Goyet
IVR53_20193505610NUCA



Élément des collections de sciences
physiques, exposé dans la salle
du conseil d'administration :
balance hydrostatique.

Phot. Thierry Goyet
IVR53_20193505624NUCA



Plaque commémorative en hommage
aux anciens élèves morts pour la
France. Par-delà cet hommage, elle
rappelle qu'au début du 20e siècle,
l'établissement d'enseignement
secondaire de Redon était une
École Primaire Supérieure.

Phot. Thierry Goyet
IVR53_20193505625NUCA



Cheminée de la chaufferie : à
l'extrémité sud ouest du bâtiment D.

Phot. Thierry Goyet
IVR53_20193505627NUCA



Une salle de sciences.

Phot. Thierry Goyet
IVR53_20183506348NUCA



Couloir d'un externat. Les salles
sont desservies, à chaque étage,
par un couloir central dans lequel
la structure du bâtiment (poteaux
en béton armés) est apparente.

Phot. Thierry Goyet
IVR53_20193505616NUCA



Vue des ateliers (E), prise
du nord-est (bâtiment D).

Phot. Thierry Goyet
IVR53_20193505608NUCA



L'entrée des ateliers,
sur la façade sud-est.

Phot. Thierry Goyet
IVR53_20193505613NUCA



Vue intérieure des ateliers et de leurs sheds.
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20193505614NUCA



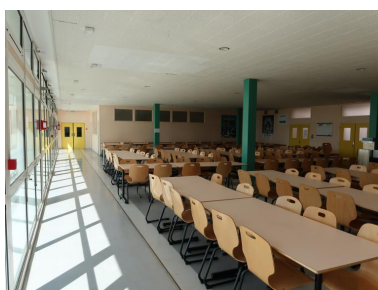
Bâtiment A, externat sciences de l'ingénieur. Classes modulables sur 2 niveaux.
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20193505622NUCA



Bâtiment A : atelier menuiserie modulable.
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20193505623NUCA



Le restaurant scolaire, façade ouest, et l'externat F.
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20183506345NUCA



Une des salles du restaurant scolaire, située au premier étage, et intégralement vitrée.
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20193505620NUCA



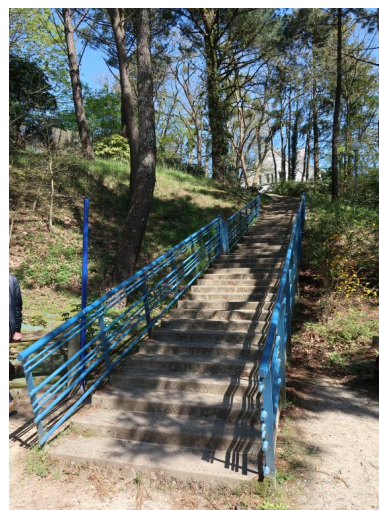
Façade sud du service de restauration. Les entrées des selfs, situées en rez-de-chaussée. Les trois côtés est, sud et ouest du restaurant scolaire sont intégralement vitrées et ouvrent sur un balcon continu.
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20193505621NUCA



L'ancienne infirmerie, aujourd'hui occupée par le Greta (bâtiment J). A droite, vue partielle du pignon de l'internat (G).
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20183506352NUCA



Le toit-terrasse du restaurant scolaire, le dispositif d'éclairage et d'extraction d'air des cuisines, façade sud du bâtiment F. A l'arrière plan, façade de l'ancienne infirmerie (bâtiment J), aujourd'hui Greta.
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20193505619NUCA



Escalier au nord du parc.
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20193505609NUCA



Le parc, au nord du lycée,
vers l'arrière de l'externat F.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20183506350NUCA



Sculpture en bronze d'Augustin
Cardenas (1971), 1%
artistique, installée devant les
ateliers, à l'entrée du lycée.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20183506351NUCA



Élément des collections de
zoologie : une poule Coucou
de Rennes naturalisée.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20183506353NUCA



Éléments des collections de sciences
naturelles : insectes, cocons
de vers à soie, nid de frelons.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20193505618NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Lycées de Bretagne (enquête thématique régionale en cours...) (IA35132658)

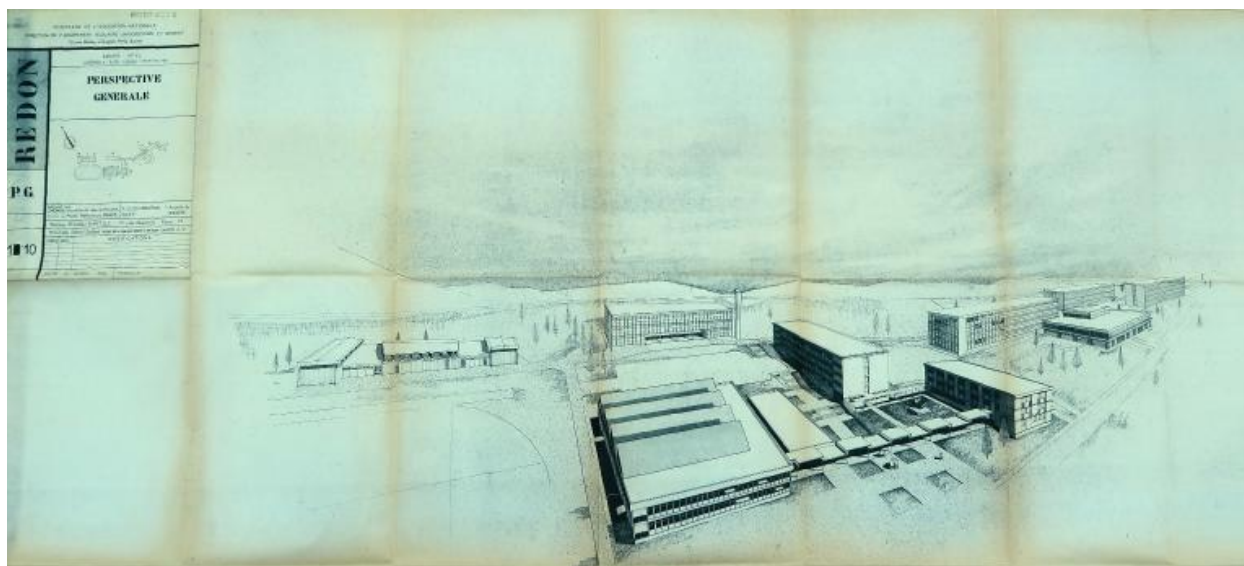
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Gymnases de la cité scolaire Beaumont, rue du Lycée (Redon) (IA35132538) Bretagne, Ille-et-Vilaine, Redon, rue du Lycée

Auteur(s) du dossier : Thierry Goyet

Copyright(s) : (c) Région Bretagne



Perspective générale, J. Monge et R. Guichebaron, architectes, 1964.

Référence du document reproduit :

- **Perspective générale**
AD 35, 152W173 : Monge [J.], Guichebaron [R.], *Perspective générale*, 1964
Archives départementales d'Ile-et-Vilaine : 152w173

IVR53_20193505606A0

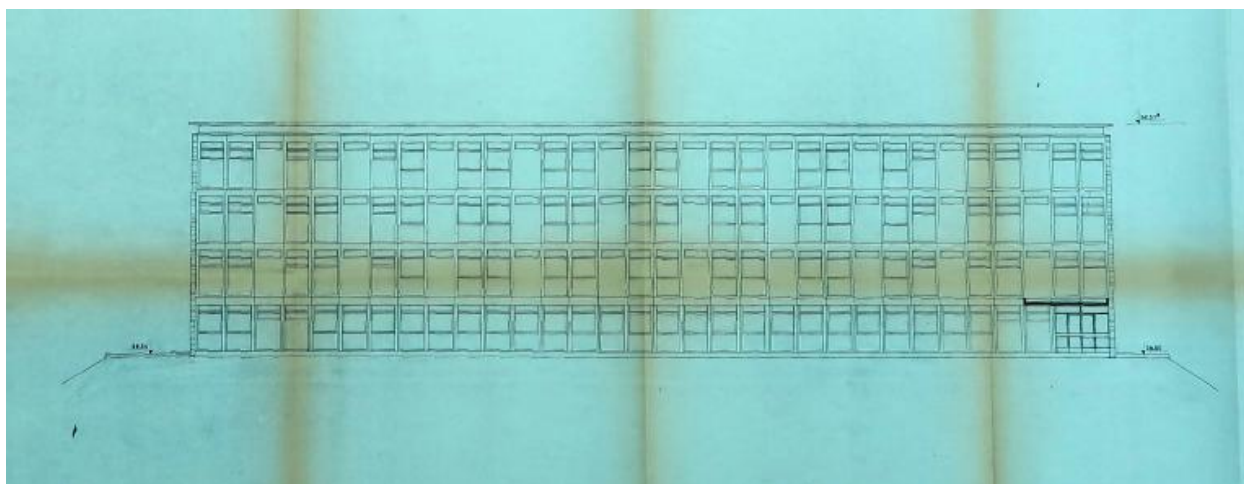
Auteur de l'illustration : Jean Monge, Auteur de l'illustration : René Guichebaron

Auteur du document reproduit : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Conseil départemental d'Ile-et-Vilaine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Internat de garçons, élévation de la façade sud, : Monge [J.], Guichebaron [R.] architectes, 1964.

Référence du document reproduit :

- **Internat de garçons, façade sud**
AD 35, 152W172 : Monge [J.], Guichebaron [R.], *Internat de garçons, façade sud*, 1964
Archives départementales d'Ile-et-Vilaine : 152W172

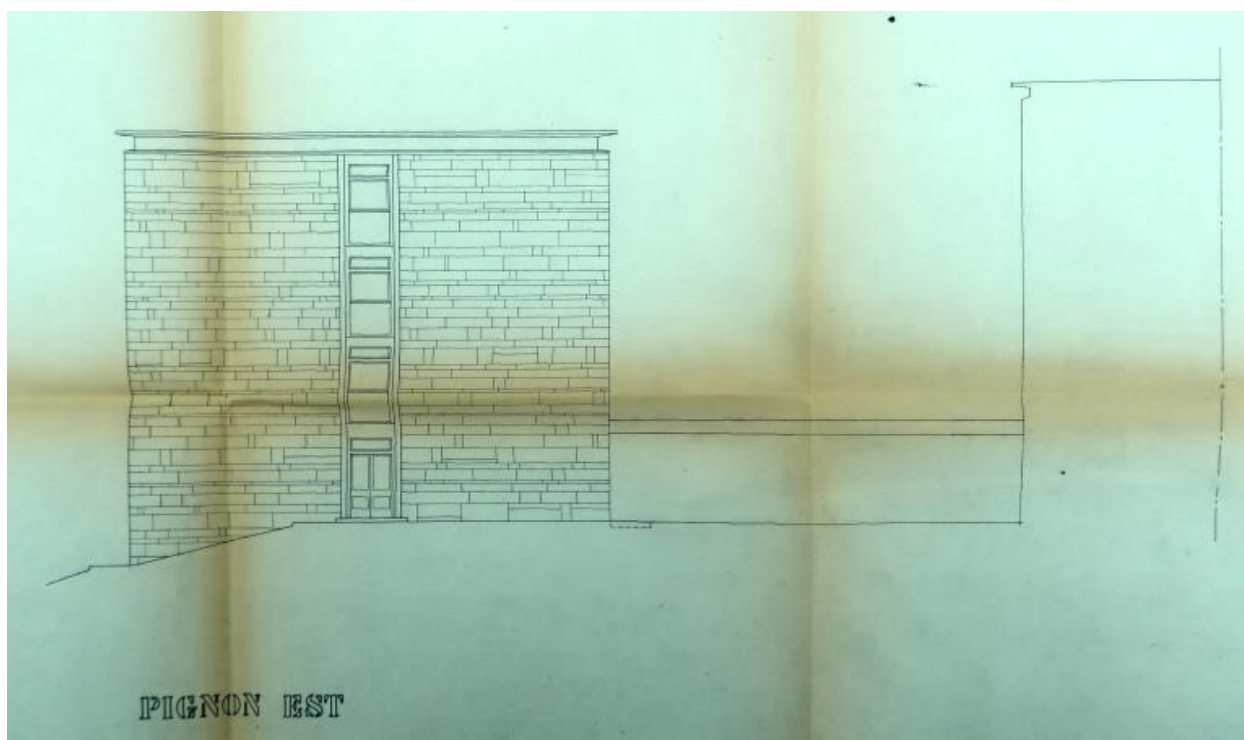
IVR53_20193505601A0

Auteur de l'illustration : Jean Monge, Auteur de l'illustration : René Guichebaron

Auteur du document reproduit : Thierry Goyet

(c) Conseil départemental d'Ile-et-Vilaine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Élévation du pignon est d'un externat (ici bâtiment H), Monge [J.], Guichebaron [R.], architectes, 1964.

Référence du document reproduit :

- **Pignon est**
AD 35, 152W172 : Monge [J.], Guichebaron [R.], *Pignon est*, 1964
Archives départementales d'Ille-et-Vilaine : 152W172

IVR53_20193505600A0

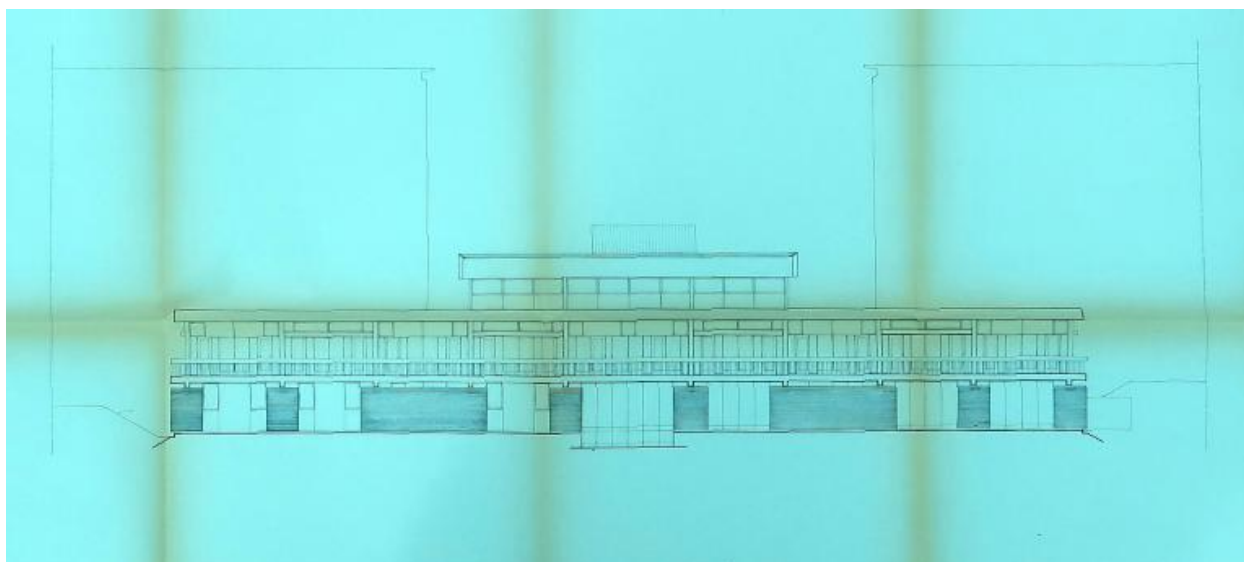
Auteur de l'illustration : Jean Monge, Auteur de l'illustration : René Guichebaron

Auteur du document reproduit : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Restaurant, élévation de la façade sud, J. Monge et R. Guichebaron, architectes, 1964.

Référence du document reproduit :

- **Restaurant, façade sud.**
AD 35, 152W172 : Monge [J.], Guichebaron [R.], *Restaurant, façade sud*, 1964
Archives départementales d'Ile-et-Vilaine : 152W172

IVR53_20193505602A0

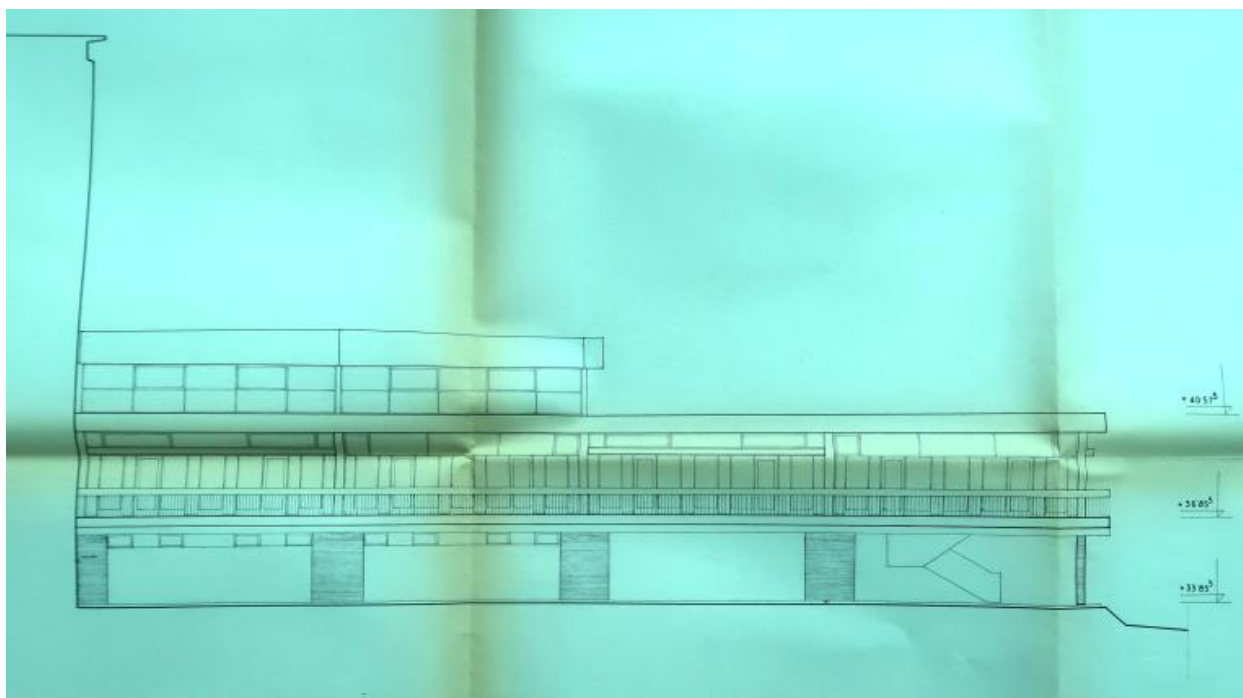
Auteur de l'illustration : Jean Monge, Auteur de l'illustration : René Guichebaron

Auteur du document reproduit : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2019

(c) Conseil départemental d'Ile-et-Vilaine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Restaurant, élévation de la façade ouest, J. Monge et R. Guichebaron, architectes, 1964.

Référence du document reproduit :

- **Restaurant, façade ouest**
AD 35, 152W172 : Monge [J.], Guichebaron [R.], *Restaurant, façade ouest*, 1964.
Archives départementales d'Ille-et-Vilaine : 152w172

IVR53_20193505603A0

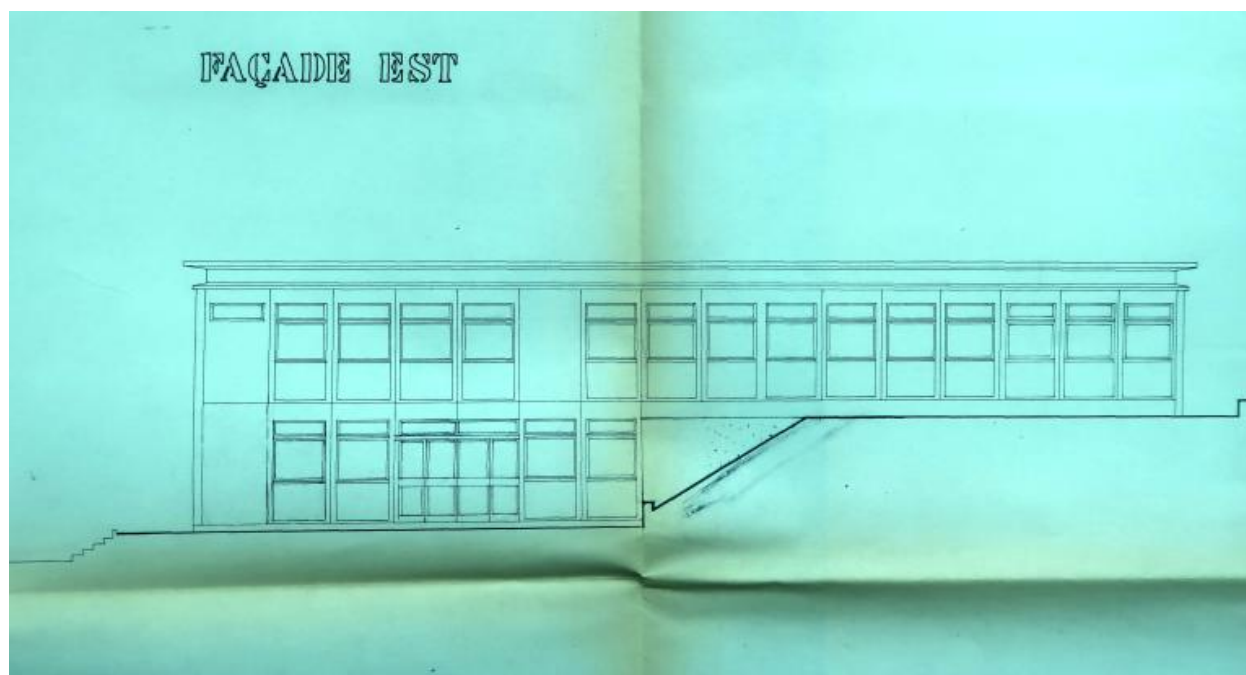
Auteur de l'illustration : Jean Monge, Auteur de l'illustration : René Guichebaron

Auteur du document reproduit : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Infirmierie, élévation de la façade est, J. Monge et R. Guichebaron, architectes, 1964.

Référence du document reproduit :

- **Infirmierie, façade est.**
AD 35, 152W172 : Monge [J.], Guichebaron [R.], *Infirmierie, façade est*, 1964
Archives départementales d'Ile-et-Vilaine : 152W172

IVR53_20193505605A0

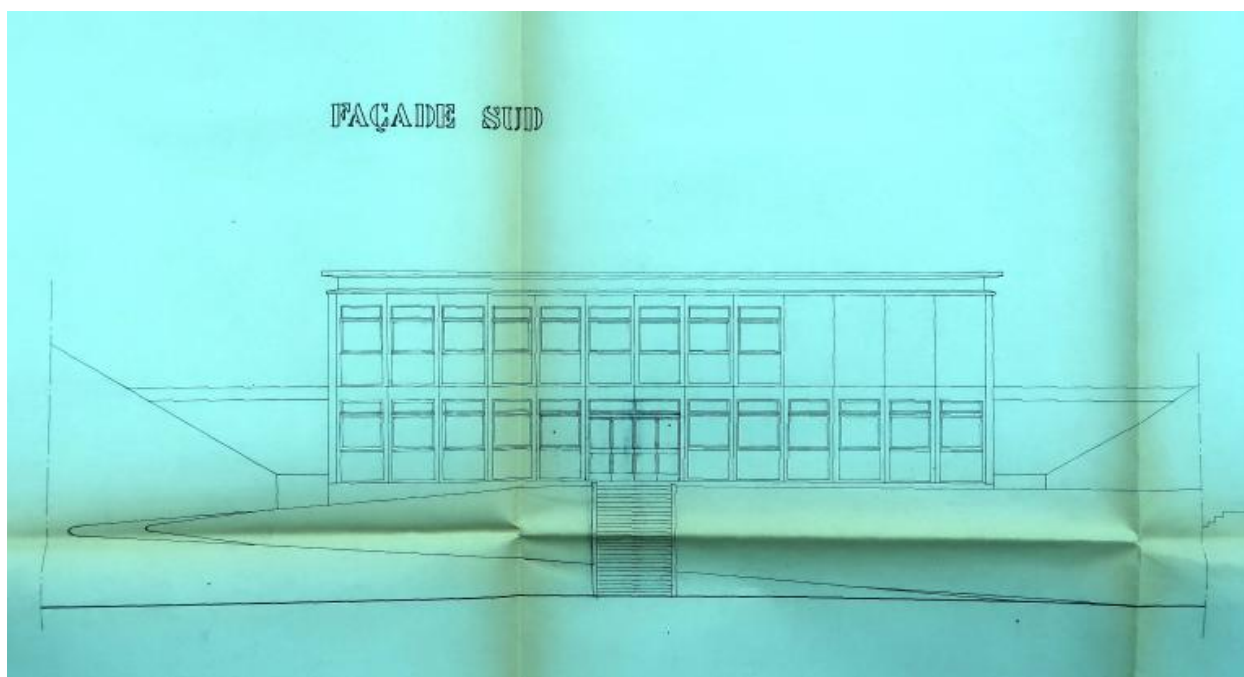
Auteur de l'illustration : Jean Monge, Auteur de l'illustration : René Guichebaron

Auteur du document reproduit : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Conseil départemental d'Ile-et-Vilaine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Élévation de l'infirmerie, façade sud, J. Monger et R. Guichebaron, architectes, 1964.

Référence du document reproduit :

- **Infirmerie, façade sud**
AD 35, 152W172 : Monge [J.], Guichebaron [R.], *Infirmerie, façade sud*, 1964
Archives départementales d'Ile-et-Vilaine : 152W172

IVR53_20193505604A0

Auteur de l'illustration : Jean Monge, Auteur de l'illustration : René Guichebaron

Auteur du document reproduit : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Conseil départemental d'Ile-et-Vilaine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne du lycée. Au centre, le restaurant scolaire et l'externat F. A droite, le collège et l'internat (G). A l'arrière plan, les autres bâtiments du lycée et le plateau sportif.

IVR53_20183506343NUCA

Auteur de l'illustration : Panoramic Bretagne

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble prise depuis l'entrée du lycée. L'axe autour duquel s'articulent les bâtiments qui servent à enseignement et l'accueil du lycée est marqué par la présence de la statue d'Augustin Cardenas.

IVR53_20193505612NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'axe "central", prise du nord vers le sud, depuis le toit du bâtiment D. A gauche, l'externat C, à droite, la toiture du bâtiment E' et les ateliers.

IVR53_20193505617NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble depuis le toit de l'externat D : de gauche à droite : l'externat C, l'externat E' et les ateliers (E).

IVR53_20183506349NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Externat D, façade sud.

IVR53_20183506346NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'axe "central", à gauche les ateliers et l'externat E', à droite, le pignon paré de granite de l'externat C, au fond de la perspective, l'externat D.

IVR53_20183506344NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le pignon sud du bâtiment C, l'administration et l'œuvre du 1% artistique du sculpteur cubain Augustin Cardenas.

IVR53_20183506347NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade sud-est du bâtiment C (externat) et son escalier extérieur. A l'arrière plan, le pignon nord-est du bâtiment B (logements).

IVR53_20193505610NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade du bâtiment D (externat), vue partielle des atelier (E) et à l'arrière façade du bâtiment C. Vue prise du plateau sportif.

IVR53_20193505611NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade sud-ouest du bâtiment D (externat) et ses adjonctions : isolation, panneaux solaires - brise-soleils et escalier-ascenseur, relié au bâtiment par des passerelles.

IVR53_20193505615NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Élément des collections de sciences physiques, exposé dans la salle du conseil d'administration : balance hydrostatique.

IVR53_20193505624NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plaque commémorative en hommage aux anciens élèves morts pour la France. Par-delà cet hommage, elle rappelle qu'au début du 20^e siècle, l'établissement d'enseignement secondaire de Redon était une École Primaire Supérieure.

IVR53_20193505625NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cheminée de la chaufferie : à l'extrémité sud ouest du bâtiment D.

IVR53_20193505627NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Une salle de sciences.

IVR53_20183506348NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Couloir d'un externat. Les salles sont desservies, à chaque étage, par un couloir central dans lequel la structure du bâtiment (poteaux en béton armés) est apparente.

IVR53_20193505616NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des ateliers (E), prise du nord-est (bâtiment D).

IVR53_20193505608NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'entrée des ateliers, sur la façade sud-est.

IVR53_20193505613NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure des ateliers et de leurs sheds.

IVR53_20193505614NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A, externat sciences de l'ingénieur. Classes modulables sur 2 niveaux.

IVR53_20193505622NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A : atelier menuiserie modulable.

IVR53_20193505623NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le restaurant scolaire, façade ouest, et l'externat F.

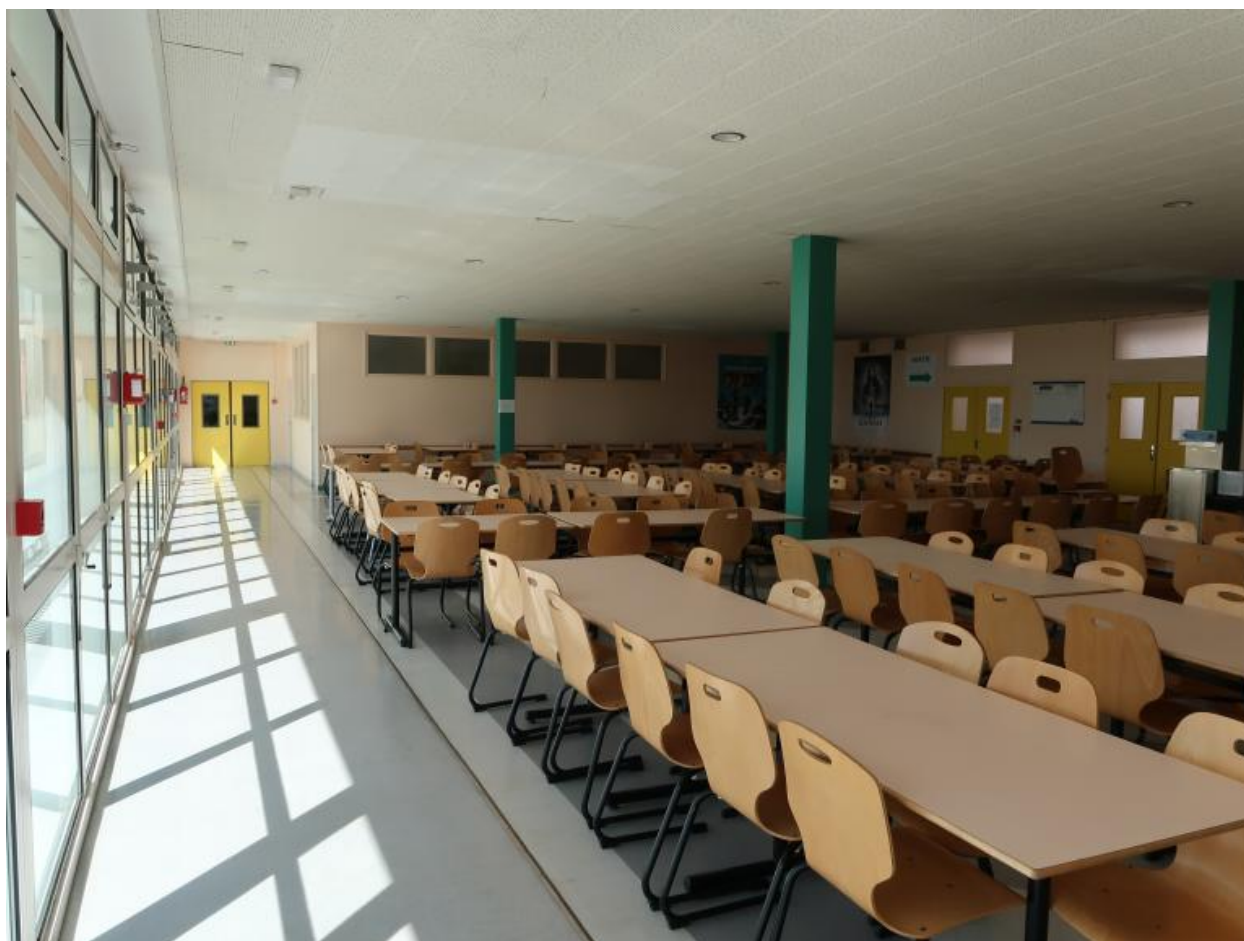
IVR53_20183506345NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Une des salles du restaurant scolaire, située au premier étage, et intégralement vitrée.

IVR53_20193505620NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade sud du service de restauration. Les entrées des selfs, situées en rez-de-chaussée. Les trois côtés est, sud et ouest du restaurant scolaire sont intégralement vitrées et ouvrent sur un balcon continu.

IVR53_20193505621NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'ancienne infirmerie, aujourd'hui occupée par le Greta (bâtiment J). A droite, vue partielle du pignon de l'internat (G).

IVR53_20183506352NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le toit-terrasse du restaurant scolaire, le dispositif d'éclairage et d'extraction d'air des cuisines, façade sud du bâtiment F. A l'arrière plan, façade de l'ancienne infirmerie (bâtiment J), aujourd'hui Greta.

IVR53_20193505619NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Escalier au nord du parc.

IVR53_20193505609NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le parc, au nord du lycée, vers l'arrière de l'externat F.

IVR53_20183506350NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Sculpture en bronze d'Augustin Cardenas (1971), 1% artistique, installée devant les ateliers, à l'entrée du lycée.

IVR53_20183506351NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Élément des collections de zoologie : une poule Coucou de Rennes naturalisée.

IVR53_20183506353NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2015

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Éléments des collections de sciences naturelles : insectes, cocons de vers à soie, nid de frelons.

IVR53_20193505618NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation